



41^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 2/10 de l'ordre du jour

Compte-rendu oral de la Haute-Commissaire sur le Nicaragua / débat général Item 10

Genève, le 11 juillet 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la Haute-Commissaire adjointe pour son compte rendu sur le Nicaragua.

La Suisse salue la remise en liberté d'une partie des prisonniers politiques. Elle note toutefois avec préoccupation que des informations crédibles font état de nombreuses personnes encore détenues à la suite des manifestations de 2018-2019. Nous appelons le gouvernement à respecter intégralement les engagements pris sur ce point dans l'accord du 29 mars 2019. Nous l'encourageons à fournir sans délai à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) une liste de chaque cas et des raisons pour lesquelles il ne les considère pas comme des prisonniers politiques.

De plus, nous pressons le gouvernement nicaraguayen de mettre en place des mécanismes de reddition de comptes, afin de s'assurer que les auteurs de violations des droits de l'homme ne restent pas impunis.

Comme l'a recommandé la Suisse lors du récent EPU du Nicaragua, il est important que les autorités rétablissent, avec effet immédiat, les droits aux libertés d'expression et de la presse et mènent des enquêtes sur tous les cas de violence commis contre les journalistes et les médias.

Enfin, nous demandons au gouvernement de permettre le retour dans le pays du Mécanisme spécial de suivi pour le Nicaragua – le MESENI – ainsi que de tous les autres mécanismes internationaux et régionaux des droits de l’homme.

Je vous remercie.